

MINE CANADIAN MALARTIC POURSUIT SUR SA LANCÉE

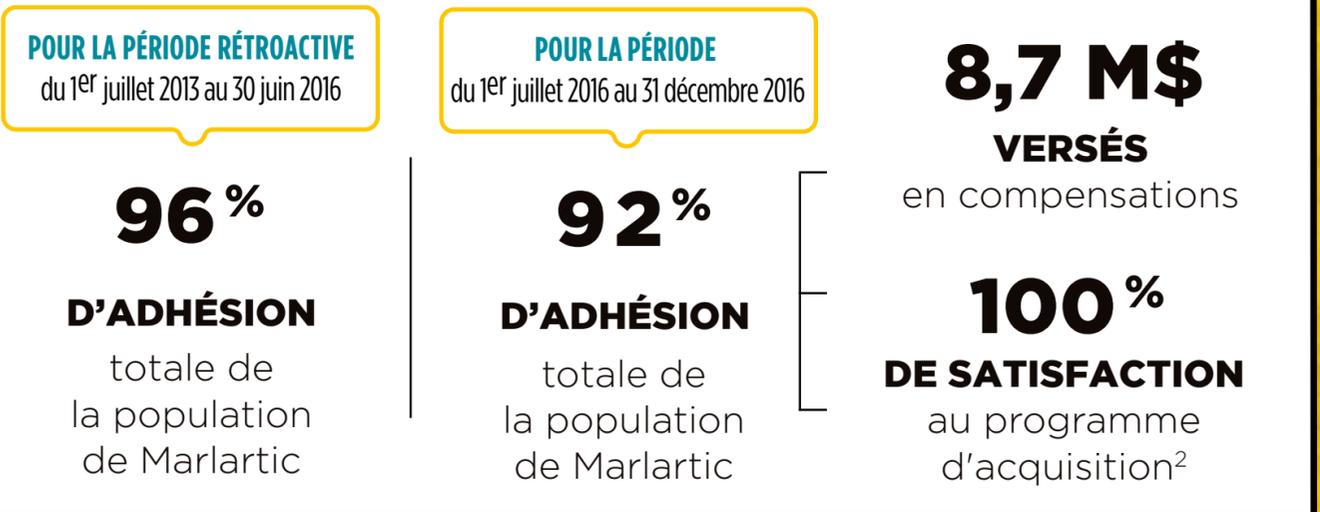
Bilan 2017 des activités de la mine



« En regardant tout le chemin parcouru, on constate l'ampleur des défis que la mine a su relever dans la dernière année. Ces résultats plus que positifs sont évocateurs pour l'avenir de Mine Canadian Malartic et sa cohabitation avec la communauté. Après deux années de bilan aussi éloquent, l'équipe de la mine a toute la motivation nécessaire pour poursuivre sur sa lancée et continuer à relever de nouveaux défis! »

- Serge Blais, directeur général

Social | 1 AN D'APPLICATION DU GUIDE DE COHABITATION



Contribution 2017 à l'économie de la région



1. Un changement normatif a été fait en 2017. Depuis ce changement, MCM est également conforme à 100 % aux limites sonores applicables en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.
2. Taux de réponse de 48 %, pourcentage établi sur les 31 acquisitions finalisées au 31 août 2017